

# CODE D'ÉTHIQUE

## du Conseil des maires de la MRC de La Mitis

*Toute prise de décision est imparfaite : elle implique satisfactions et déceptions.  
Alors, toute décision nécessite le courage de la responsabilité.  
Celui-ci s'assume plus facilement quand l'engagement éthique guide les décideurs.*

La MRC de La Mitis, instance municipale créée par le gouvernement provincial, est dirigée par les 16 maires élus de son territoire.

### MANDAT

La MRC assure la planification et facilite le développement cohérents de son territoire selon les principes du développement durable. Pour ce faire, elle a recours à la mise en commun de services, à la concertation et aux services-conseil pour soutenir les municipalités, les organisations et les individus.

### VISION

Nous aspirons à être le moteur indispensable de la prospérité socio-économique de La Mitis.

### VALEURS

La coopération ● L'équité ● La qualité

### PRATIQUES ATTENDUES et RESPONSABILITÉS ENVERS...

#### les clients, partenaires et citoyens

Je reconnais l'importance d'établir des liens de partenariat avec l'ensemble des organisations et instances pertinentes.  
Je m'assure d'être en mesure d'informer nos différents clients et partenaires de l'offre de services de la MRC.  
Je réfère clients, partenaires et individus, selon ses besoins, vers le personnel de la MRC de La Mitis mandaté à le faire.  
Je respecte les ressources disponibles et les décisions prises à la MRC de La Mitis dans mes interventions.  
Je suis sensible à l'expression des besoins de la communauté.  
J'assure le leadership nécessaire lors de ma présence dans les instances où je représente la MRC de La Mitis.  
Je participe activement aux instances de concertation auxquelles nous sommes mandatés à apporter notre contribution.  
J'ai le souci en toute circonstance de représenter la MRC de La Mitis à titre de conseiller régional.

#### les employés

Je reconnais l'apport appréciable du personnel à la vie et au développement de l'organisation.  
Je favorise les activités d'information et de formation leur permettant de bien remplir les tâches qu'on leur confie.  
Je reconnais les compétences et l'expertise du personnel et en laisse toute évaluation à la direction générale.  
Je leur reconnais le droit d'être consulté sur des projets et de respecter leurs recommandations.  
Je reconnais leur droit à l'intimité et à la vie privée. Je ne juge pas leurs opinions, croyances, religions et valeurs.  
Je dose mon humeur et mon humour de façon à ne blesser personne.

#### les collègues élus

Je reconnais leur droit à l'intimité et à la vie privée. Je ne juge pas leurs opinions, croyances, religions et valeurs.  
Je favorise les consensus et je recherche les terrains d'entente.  
Je reconnais et valorise leurs compétences dans l'exercice de leur champ d'intervention.  
Je travaille à l'amélioration de mes compétences et celles de mes collègues.  
J'assume mes responsabilités envers mes collègues. Je considère chaque collègue comme un réel partenaire.  
Je mets tout en œuvre pour favoriser une atmosphère de travail sain et sécuritaire.  
Au sujet du climat de confiance et de l'entraide :

- Je collabore à l'accueil et à l'intégration des nouveaux élus.
- J'interviens de façon constructive et je fais preuve de discrétion.
- Je m'efforce d'établir et d'améliorer le climat de confiance.
- Je dose mon humeur et mon humour de façon à ne blesser personne.
- Je m'applique à communiquer franchement avec les personnes concernées et au moment opportun.
- Je reçois et partage toute l'information permettant d'améliorer mes interventions et mon travail d'équipe.
- J'écoute, je supporte et j'encourage mes collègues.
- J'adopte une attitude positive.
- Je respecte les démarches de mes collègues dans les situations litigieuses sur différents dossiers.
- Je favorise une communication transparente et cohérente.

#### l'organisation

Je me considère comme un porte-parole fier et un élu privilégié de faire partie de l'organisation.  
Je connais et j'adhère aux orientations de l'établissement et de ses missions.  
J'agis selon ses politiques et règlements.  
J'assume mes fonctions avec une préoccupation d'amélioration continue de la qualité.  
Je véhicule une image respectueuse de la MRC de La Mitis et assume la coresponsabilité des décisions en tout temps.  
Je démontre une ouverture d'esprit face au changement.  
Je m'implique dans un esprit de coresponsabilité dans les différents projets.  
Je remets à la direction générale tout don, cadeau ou autre m'ayant été remis lors de mes activités de représentation de la MRC de La Mitis.  
Je divulgue tout conflit d'intérêt, réel ou apparent, à l'employé responsable avant de traiter le dossier concerné et je m'abstiens de participer aux discussions en quittant physiquement le lieu. Un conflit d'intérêts fait référence à :

- Des liens interpersonnels entre les promoteurs d'un dossier et moi.
- Aux dossiers offrant un intérêt pour ma vie personnelle ou un intérêt pour une de mes entreprises ou une organisation dans laquelle je suis impliqué ou lié directement ou indirectement.
- Autres situations où je juge ne pas pouvoir évaluer un dossier objectivement.
- Je refuse toute somme d'argent et toute faveur proposées, protégeant ainsi ma réputation et mon objectivité de décision.